

CONSTRUCTIVE THOUGHT AND VERBAL POLYSEMY : THE CASE OF THE *IMPARFAIT*

PENSEE CONSTRUCTRICE ET POLYSEMIE VERBALE : LE CAS DE L'*IMPARFAIT*

GÂNDIREA CONSTRUCTIVĂ ȘI POLISEMIA VERBALĂ: CAZUL IMPERFECTULUI

Luciana T. SOLIMAN¹

Université de Padoue,

E-mail : luciana.soliman@unipd.it

Abstract

This article analyses the verbal polysemy of the French imperfect (imparfait) by trying to understand the creative mechanism of its principal uses (imparfait narratif, d'imminence contrecarrée, hypocoristique, d'atténuation and ludique). The role of aspect and the relevance of variation of the chronotypes that form this versatile tense are explained along with the relationship between incidence and decadence. Such a relationship is explored in order to identify its implications on discourse in terms of stylistic effects (ordinary, pseudo-allocutive and allocutive decadence).

Résumé

Le présent article examine la polysémie verbale de l'imparfait de l'indicatif en essayant de comprendre le mécanisme créateur de ses emplois les plus importants (imparfait narratif, d'imminence contrecarrée, hypocoristique, d'atténuation et ludique). Nous expliquons le rôle de l'aspect et l'importance des variations des chronotypes constitutifs de ce temps verbal protéiforme. Le rapport d'incidence/décadence est également exploré afin de saisir ses implications sur la production discursive en termes d'effets de sens d'ordre stylistique (ordinaire, pseudo-allocutif et allocutif).

Rezumat

Acest articol examinează polisemia verbală a indicativului imperfect încercând să înțeleagă mecanismul creator al celor mai importante funcții ale sale (imperfectul narativ, de iminență contracarată, hipocoristic, de atenuare și ludic). Explicăm rolul pe care îl joacă aspectul și importanța variațiilor de cronotipuri constitutive ale acestui timp verbal proteiform. Raportul de incidență/ decadență este și el explorat pentru a sesiza implicațiile acestuia asupra producției discursive din punct de vedere al efectelor stilistice (obișnuite, pseudo-alocutive și alocutive).

Keywords : verb, semantics, context, psychomechanics of language, imparfait.

Mots clés : verbe, sémantique, contexte, psychomécanique du langage, imparfait.

Cuvinte cheie : verb, semantică. Context, psihomecanica limbajului, imperfect.

¹ Chercheure, Université de Padoue. Luciana T. Soliman étudie la grammaire du verbe français dans une perspective post-structuraliste qui exploite les fondements de la psychosystématique du langage de Gustave Guillaume. Elle privilégie l'analyse de l'aspect, du mode et du temps dans une perspective sémantico-syntaxique qui met la lumière sur le système-langue français et sur ses divergences avec l'italien, en évoquant les démarches mentales sous-jacentes aux opérations qui règlent la communication. Les études cognitives ont progressé et enrichi ses connaissances : elle explore également le rapport délicat entre les catégorisations de la pensée et les catégories linguistiques dans l'activité de construction du texte. **E-mail :** luciana.soliman@unipd.it

La polysémie des formes verbales est une question fascinante que la grammaire traditionnelle (antimentaliste) gère du point de vue descriptif, voire statistique, afin d'en identifier/quantifier les valeurs dont l'usage est le plus régulier. La psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, linguistique d'amont, recherche le préalable, le fait de langue à l'origine des conséquences. Elle résout la problématique de la polysémie verbale par la distinction entre *signifié de puissance*, *signifié d'effet* et *effet de sens*. Signe, signifié et signifiant jouissent chez Guillaume de deux états d'existence : celui de *langue* et celui de *discours*. Notoirement, le premier constitue le plan de la puissance et le second celui de l'effet. Le signifié de puissance est étroitement lié dans la langue au signe et ne peut s'en passer, alors que le signifié d'effet et l'effet de sens que le signe assume de manière temporaire dépendent de son emploi dans le discours (Guillaume 1964 : 246-247). En bref, le premier représente la valeur virtuelle d'une forme, alors que le deuxième est le résultat d'une opération d'actualisation (*effectation*) des conditions langagières et peut être donc observé (le troisième). Évidemment, une forme verbale peut avoir plusieurs signifiés ayant des valeurs différentes. A en croire Guillaume (1973b : 12), l'acte de langage, à savoir cette transition de la langue au discours, ce passage de la non-momentanéité de la première à la momentanéité du second, est produit par le locuteur. Cet acte prend la physionomie énonciative, car le locuteur produit une forme dans une situation (il sait à qui il parle et ce que cela entraîne), mais cette production demeure en langue : c'est le savoir-dire. Nous allons essayer d'appréhender si les circonstances déterminent la concevabilité du dire, car en principe la dimension communicative d'un temps verbal ne peut s'affranchir de la visée d'effet, l'intentionnalité du discours qui influence le dit.

L'approche traditionnelle qui décrit l'imparfait se veut inductive. Guillaume (1990 : 257) parle de manière pittoresque de « vanité de l'effort », qui consiste à vouloir détecter la valeur d'une forme sur la base de ses nombreux emplois. Ce n'est que l'approche systémique qui peut déterminer la place qu'occupe l'imparfait au sein d'un système organisé, le système verbal.² Nous allons d'abord examiner l'image verbale de l'imparfait avant d'expliquer le rôle que jouent dans l'expression de ses emplois les chronotypes α (variable conditionnée) et ω (variable conditionnante), auxquels Valin (1964) ajoute la variable z mesurant la distance entre l'événement passé et le présent de position. L'objectif principal est, d'un côté, de comprendre les effets de sens que le locuteur choisit de produire pour rendre, plus ou moins consciemment, toutes les impressions contenues dans son vécu expérientiel (Valin 1981), et de l'autre côté, de réduire l'importance de la notion de « verbe de discours », car la physification d'une idée aspectuo-temporelle dans le discours n'entame pas la visée préalable du locuteur.

1. L'image verbale de l'imparfait

L'image verbale au niveau de langue de l'imparfait se présente en décadence et virtuellement en incidence, ou « réellement arrivée et virtuellement arrivante » (Guillaume 1929 : 61). Il n'est pas erroné d'envisager dans le thème décadent une affinité avec la théorie de l'aspect : l'imparfait présente, en effet, une situation en partie réalisée et en partie irréalisée. La distinction entre le passé simple et l'imparfait est chronogénétique, ces deux passés se différenciant par la conception inverse de la progression du temps. L'imparfait comporte une perspective descendante, tandis que le passé simple implique une perspective ascendante. Si le temps est perçu objectivement, il arrive de l'avenir pour se transformer en passé (cinétisme descendant) ; si la visualisation du temps appartient au locuteur, l'esprit a l'illusion de pouvoir prendre part activement à la progression du temps selon un cinétisme ascendant (Guillaume 1971a : 98). L'imparfait reflète donc le temps selon sa décadence, le passé simple selon sa progression. Or, il existe entre les deux temps verbaux une distinction temporelle qui n'est pas liée à la durée intérieure du procès.

² « Il importe peu [...] que la langue soit un système – ce qu'on veut bien admettre généralement – si on ne démonte pas ce système afin de le faire bien voir » (Guillaume 1971b : 15).

Néanmoins, comme le note Martin (1971 : 73), si le passé simple découle d'une abstraction du réel qui permet de concevoir le temps comme un cinétisme orienté vers le futur, l'imparfait est incontestablement lié au temps vécu et offre une vision expérientielle de la durée.

Cette perception décadente du temps liée au développement du chronotype α en ω est essentielle. Dans le cas de l'imparfait la juxtaposition des deux chronotypes constitutifs permet d'expliquer : i) la vision « imperfective » des situations et par conséquent l'illusion du locuteur de pouvoir évoquer des procès éloignés en vivant à nouveau le passé ; la simultanéité, due au seuil interne qui distingue les chronotypes. La variation quantitative des deux chronotypes rend compte de l'éventail des emplois de l'imparfait. Ceux-ci ont en commun « l'ouverture devant l'accompli d'une perspective d'inaccompli (plus ou moins subtilement perçue) » (Guillaume 1945 : 61). Valin (1964) préfère parler de rupture de l'équilibre entre les chronotypes : ω peut avoir le dessus sur α et vice-versa.

Afin de satisfaire à la notion d'entier ($\omega + \alpha = 1$), chaque variation du chronotype ω correspond à une variation équivalente, mais inverse de sa contrepartie α . Aux deux variables α et ω Valin intègre la variable temporelle z (*il y a un mois, hier, il y a un instant...*). Le jeu entre ces trois variables justifie les différentes valeurs : lorsque la variable z est positive, l'époque intéressée est le passé (pondéré chronologiquement) et la balance entre α et ω rend compte des emplois de l'imparfait :

i) $\omega = \alpha$ (équilibre)

[1] Elle *montait* vite l'escalier, car son enfant l'appelait.

Dans [1] *montait* a le sens de *était en train de monter*.

ii) $\omega = 1$; $\alpha = 0$ (primauté absolue d' ω)

[2] Quand je l'ai rencontrée, elle *sortait* d'un magasin de jouets.

Dans [2] *sortait* signifie ici *venait de sortir*.

iii) $\omega > \alpha$ (primauté d' ω)

[3] Elle *étudiait* depuis longtemps le moyen de parcourir la ville avec son enfant sans se fatiguer.

L'itérativité dans [3] accroît la portée du chronotype ω .

iv) $\omega < \alpha$ (primauté d' α)

[4] Éreintée, elle évalua attentivement en fonction de la distance et de l'endroit l'emploi d'une poussette. Quinze mois plus tard, son petit bonhomme *marchait* tout seul et le défi poussette n'était plus à l'ordre du jour.

Par cet imparfait narratif (de perspective) le locuteur s'arrête sur l'instant où l'enfant commence à marcher et laisse imaginer la suite.

[5] Une poussette de plus et les passagers de l'autobus *descendaient*.

Cet imparfait de l'imminence contrecarrée signale une décadence sans accompli : l'événement n'a pas eu lieu.

Lorsque la variable z est nulle, c'est-à-dire que la distance entre la borne finale de l'événement exprimé et le présent correspond à 0, l'imparfait ne décrit plus l'époque passée, mais l'époque présente au point que l'on pourrait parler de forme allomorphe du présent de l'indicatif (imparfait d'atténuation, imparfait hypocoristique). Si la variable z est négative, elle évoque le futur et l'imaginaire (imparfait ludique).

2. Les emplois de l'imparfait : temps et aspect

Tous les emplois de l'imparfait présentent une imbrication temps/aspect qui peut conduire à une intensité expressive supérieure de l'énoncé quand l'aspect s'impose. Nous allons examiner les cas où l'aspect grammatical sécant permet au locuteur en concevabilité d'insister sur l'incidence virtuelle impliquant une possibilité de continuation fictive. Certes, l'imparfait appartient aussi bien au niveau d'incidence qu'au niveau de décadence, mais à la décadence de base peuvent se

superposer d'autres types de décadences dictés par les exigences de la syntaxe phrastique ou par l'effet de sens que le locuteur veut atteindre.

Nous allons consacrer une section plus intéressante à l'imparfait narratif, qui peut être aisément rivalisé par le passé simple. L'imparfait d'imminence contrecarrée, hypocoristique, d'atténuation et ludique seront également pris en compte.

2.1 L'imparfait narratif

L'imparfait narratif, caractérisé par une incidence virtuelle (accompli + inaccompli), peut être remplacé par le passé simple, dont l'incidence est réelle (accomplissement réel). Généralement combiné avec les verbes perfectifs, il se caractérise par une intensité jointe à l'expressivité (Wilmet 1976 : 169 ; Wilmet 1997 : 388) découlant du contraste entre l'aspect grammatical et l'aspect lexical du verbe en question, qui suscite la curiosité de l'interlocuteur : le locuteur semble suspendre le flux régulier des événements avant de procéder à la narration. Ce n'est pas par hasard si l'imparfait narratif est souvent placé au début du paragraphe.

[6] Le 8 juillet 1621 *naissait*, à Château-Thierry, Jean de la Fontaine, poète et conteur.

On considère comme perfectif l'emploi de perspective, qui comporte un fractionnement de l'image verbale et qui contient une quantité infinitésimale d' ω (iv, *supra*) :

[7] Le soir, Jean *partait* pour Paris.

Selon Sthioul (1998b), il faudrait introduire la notion de « point de vue », en distinguant l'emploi descriptif des temps verbaux de leur emploi interprétatif. Avec l'imparfait un énoncé représente la pensée du locuteur qui relate des événements en cours pendant une période antérieure au moment de l'énonciation (emploi descriptif), ou un énoncé exprime la pensée du locuteur qui communique une idée ou un sentiment attribués à un moment de conscience distinct du moment énonciatif (emploi interprétatif). Ceci dit, l'imparfait narratif peut être conçu comme un emploi interprétatif où, paradoxalement, un sujet différent du locuteur observe le procès dans son devenir et doit deviner, à partir de la pensée représentée et du contexte, la réalisation du procès à l'intérieur de l'intervalle indiqué généralement par le localisateur temporel. L'hypothèse selon laquelle ce ne serait pas le locuteur qui affirme ouvertement que le procès a eu lieu, mais c'est plutôt son interlocuteur qui l'infère peut être vérifiée par le sens différent que le localisateur possède selon le contexte :

[8] Marguerite attendait Jean, qui arriva scandaleusement à 11 heures. Un instant plus tard, elle *partait*.

[9] Marguerite attendait Jean, qui lui communiqua son changement de programme. Un instant plus tard, elle *partait*.

Dans [8] l'événement est représenté par le point de vue d'un sujet extérieur à l'univers décrit par l'énoncé : Marguerite n'est pas partie même si Jean est arrivé en retard ; *un instant plus tard* signifie « encore un instant et... ». Dans [9] l'interlocuteur comprend que le procès s'est effectivement réalisé. Ce n'est donc que l'imparfait de l'énoncé [9] qui peut être considéré comme narratif, alors que [8] contient un imparfait d'imminence contrecarrée.

La théorie de Sthioul, qui met en exergue le rôle du dynamisme interlocutoire, présente des affinités avec la théorie guillaumienne, au sens où le passage du locuteur à l'interlocuteur peut représenter une forme de décadence (décadence pseudo-allocutive) supplémentaire à la décadence morphologique (de base) de l'imparfait. Même si Guillaume observe la décadence allocutive dans d'autres emplois de l'imparfait (d'atténuation, par exemple), en conférant à l'imparfait narratif une décadence d'ordre stylistique ordinaire où « la partie accomplie du verbe [...] n'est, à la vérité, qu'une quantité fictive, destinée uniquement à recréer la perspective » (Guillaume 1929 : 68), il faut reconnaître l'importance de la lecture alternative de Sthioul, qui n'invalide pas la nature constitutive de l'imparfait et qui met en jeu un sujet de conscience différent du locuteur.

De manière résomptive, l'imparfait peut être remplacé par le passé simple, mais leur interchangeabilité grammaticale est loin de témoigner d'une équivalence expressive. Qui plus est, le localisateur temporel est très fréquent, mais non indispensable :

[10] Marguerite attendait Jean. Irritée par son retard excessif, elle *s'en allait* sans proférer un seul mot.

L'exception se justifie par l'aspect lexical de *s'en aller* qui est de nature perfective. Sans doute l'association aspect sécant-aspect perfectif dilate-t-elle l'événement jusqu'à le ralentir (cf. Gougenheim 1963 : 211 ; Valin 1964 : 43).

2.2 L'imparfait d'imminence contrecarrée

L'imparfait d'imminence contrecarrée (ou de réalisation antidatée) est l'équivalent d'un futur hypothétique composé. Une idée d'empêchement projette dans un univers irréel ce qui a failli se produire.

Si la variable z est positive, le chronotype α occupe presque tout l'espace du procès au détriment du chronotype ω , qui n'est pas pourtant annulé. Il faut que celui-ci subsiste pour pouvoir suggérer la réalisation imminente. Les énoncés-modèles sont assez connus :

[11] Un instant plus tard, le train *dérailait*. (Guillaume 1929)

[12] Sans le signal, le train *dérailait*. (Martin 1971)

[13] Un peu plus, je *tombais*. (Valin 1964)

Les verbes *dérailer* et *tomber* sont aspectuellement perfectifs : le seuil interne de l'imparfait entre les deux chronotypes ne peut correspondre à la limite de tension du verbe perfectif, car on n'aurait plus le contraste entre la partie réalisée et la partie en cours de réalisation ; la pensée se situe donc avant la borne finale du procès perfectif qui demeure par conséquent irréel.

La réduction du chronotype ω à zéro ne dévalorise pas son rôle : le procès est si proche de sa réalisation qu'une illusion peut se développer (Martin 1971 : 99). L'imparfait exprime donc l'époque future par une sorte de projection d'un procès possible, conçu dans son déroulement virtuel, mais qui n'a pas été réalisé. On peut faire cesser l'ambiguïté de certains cas par le recours à des informations pragmatiques contextuelles. Le contexte déterminera s'il est question d'un événement dont on a « augmenté » la perspective ou d'un événement qui n'est pas réel. Sans doute est-il intéressant de remarquer que le verbe à l'imparfait peut être accompagné par des semi-auxiliaires (*falloir, devoir, pouvoir, valoir*), car l'idée d'obligation, de possibilité et de volonté précède dans le temps le procès exprimé par le verbe à l'infinitif, celui-ci étant situé après le seuil interne de l'imparfait. La fonction que ces semi-auxiliaires remplissent n'est pas négligeable : « l'accroissement de la perspective procède de la nature du verbe (les verbes en question sont des verbes intentionnels et, partant, perspectifs) bien plus que du contexte » (Guillaume 1929 : 69, note 1). L'affinité avec le futur hypothétique composé est donnée par α . L'imparfait détient pourtant une expressivité que le futur hypothétique composé ne possède pas, car celui-ci n'exprime que l'irréalité de l'événement.

2.3 L'imparfait hypocoristique

L'imparfait hypocoristique est présenté par Guillaume comme un cas de décadence stylistique allocutive qui, tout comme l'imparfait d'atténuation (§2.4), est engendré par le désir du locuteur de se mettre au niveau de l'être à qui il s'adresse : un animal domestique ou un enfant qui ne parle pas encore. Le locuteur n'entre pas en scène et prend ses distances : le dialogue est fictif et, généralement, le locuteur s'éloigne de son dire grâce à la troisième personne.

[14] Bonjour mon mignon. Que tu *étais* mignon ! (Wilmet 1976)

[15] Qu'il *était* sage, mon enfant ! Il *coloriait* la montagne ! Bravo !

L'aspect grammatical joue un rôle prioritaire dans cet emploi. Premièrement, la valeur temporelle de base de l'imparfait passe à l'arrière-plan, étant donné qu'il a la valeur d'un futur dans le passé : « pour dénoncer le détachement – réel ou feint – de l'adulte, c'est-à-dire l'absence de vrai dialogue au sein d'un univers truqué, le temps futur du passé conviendrait parfaitement » (Wilmet 1997 : 395). Deuxièmement, c'est l'aspect sécant qui légitime la condition sur laquelle le locuteur bâtit son énoncé : l'allocutaire ne peut se soustraire à l'interlocution qu'on lui impose. Le label

alternatif d'*imparfait convenu* (Wilmet 1976 : 106) s'expliquerait par ce manque de discussion établi préalablement.

2.4 L'imparfait d'atténuation

L'imparfait d'atténuation (ou de politesse) est un cas de décadence allocutive, où le locuteur laisse à son interlocuteur la possibilité, quoique limitée, de rejeter le procès exprimé par l'infinitif qui accompagne le verbe à l'imparfait. Valin (1964 : 48) explique ce psychomécanisme qui permet le transfert du procès dans le passé :

« La déférence et la politesse exige de celui qui parle qu'il se considère – en pure fiction bien entendu, mais fiction néanmoins opérante – le serviteur, l'inférieur par conséquent, de celui à qui il s'adresse. De là, dans sa pensée, l'institution nécessaire d'une successivité, d'une ordination [...] en vertu de laquelle le locuteur s'attribue fictivement le désavantage de la situation et voit en conséquence sa place *dessous*, c'est-à-dire, ordinairement, *avant*. »

Valin assimile donc l'antériorité à l'infériorité, mais on pourrait établir l'hypothèse d'une fuite fictive dans la réalité du procès (Mourin 1956, *apud* Bertinetto 1986) qui découle de la déférence du locuteur à l'égard de son allocutaire.

Dans cet emploi de l'imparfait, le rôle de l'aspect est moins significatif, car le déplacement du procès dans l'époque passée est plus important que l'indétermination suggérée par l'aspect sécant, qui ne permet pas d'accéder à la connaissance du résultat du procès. L'incertitude du résultat est corroborée par les verbes *vouloir* et *venir*, « qui séparent le projet de l'acte, en laissant l'interlocuteur fictivement libre de percevoir ou non l'actualité de la requête : *je voulais, mais que cela vous gêne et je ne veux plus* » (Wilmet 1997 : 389).

[16] Je *voulais* vous poser des questions.

[17] Je *venais* vous dire que les autres conférenciers vous attendent.

Cependant, ces deux verbes ne sont pas un élément obligatoire pour la bonne réussite de l'énoncé dont on veut amoindrir la force des mots :

[18] Je me demandais si vous étiez prêt à répondre à quelques questions.

Le fait de reléguer l'événement dans le passé moyennant l'imparfait permet au locuteur de rendre accessible à son interlocuteur une situation dont on peut repérer les intentions énonciatives. L'interlocuteur est appelé à accueillir comme demandeur quelqu'un qui n'a pas encore formulé sa demande (Berthonneau et Kleiber 1994 : 81). L'aspect sécant – moins important que le temps expliqué, mais coparticipatif de la visée générale de l'énoncé – met l'interlocuteur à son aise : celui-ci peut facilement rejeter la demande sans ressentir le poids des règles de convenance sociale.

2.5 L'imparfait ludique

Plus attesté en Belgique qu'ailleurs³, l'imparfait ludique permet à l'enfant, grâce à l'aspect sécant, de visualiser la projection de son rôle à l'intérieur d'un univers imaginaire qu'il a décidé d'explorer. Comme le remarque Schena (1995 : 128), cet emploi permet à l'enfant de « présenter une situation imaginaire comme actuelle sous couleur de vérité ».

[19] Moi, j'*étais* le chat. Toi, tu *étais* la souris.

Selon Warnant (1966), le chronotype ω est annulé, alors que le chronotype α est maximalisé : il en découle que le procès est entièrement perspectif. Néanmoins, une saisie précoce de l'événement que l'on imagine le donne déjà pour acquis. La variable négative z fait en sorte que l'esprit soit reconduit au réel pour comprendre le caractère irréel de ce qui a été imaginé : « je ne suis pas un chat, tu n'es pas une souris ». C'est α qui, de par sa nature, prolonge idéalement le fait dans la dimension du jeu.

³ En France on emploie le futur hypothétique ludique : la répartition des rôles que le locuteur établit attend l'adhésion de son interlocuteur.

3. L'imparfait et ses signifiés d'effet

Nous venons de repérer les signifiés d'effet de l'imparfait sans déprécier la richesse de la production effective. Il serait erroné de croire qu'il existe une valeur fondamentale de l'imparfait qui justifierait tous les emplois possibles. Il serait impossible de condenser la diversité des valeurs d'emploi dans l'une d'entre elles en vertu d'une généralité plus vaste. Il existe plutôt un système de causations sur lequel se fonde le processus constructif du langage même, qui peut mieux expliquer la polysémie verbale : une « causation obverse », strictement mentale (Guillaume 1964 : 275), est suivie d'un « causé construit » qui engendre la « causation déverse ». Celle-ci exprime dans le discours les conséquences de chaque cas dont le causé construit est le modèle. Ces conséquences correspondent aux effets de sens pouvant découler de l'emploi du cas de langue. Par conséquent, pour Guillaume c'est en raison de la causation déverse que l'on obtient le discours : celui-ci exploite quelque chose qui a été déjà construit.

Afin d'améliorer l'intelligibilité de la polysémie du temps de l'imparfait, nous faisons appel au tableau ci-dessous (Tab. 1), qui constitue notre point de départ :

<i>Langue</i>	<i>Discours</i>		
Langue se construisant en pensée	Langue construite en pensée opérativité en cours	Langue construite en pensée et en signes opérativité effective	Langue employée déjà construite en pensée et en signes
Puissance	Effection		Effet
Signifié de puissance	Signifié d'effet		Effet de sens
Représentation générale de l'imparfait	Représentation liée à la saisie d'une valeur de l'imparfait	Représentation liée au contexte	

Tab. 1 – Signifié de puissance, signifié d'effet et effet de sens.

Un signifié de puissance constitue donc le prototype qui conditionne le discours sans lui imposer de véritables contraintes. Le signifié d'effet est le fruit de la saisie d'une valeur, tandis que l'effet de sens est l'aboutissement résultatif de cette saisie (le nombre d'effets de sens ne peut être défini étant donnée l'hétérogénéité infinie des contextes).

Il est maintenant utile de résumer les différents emplois de l'imparfait que nous venons d'explorer (§2) en gardant la distinction puissance/effection/effet (Tab. 2) :

<i>Langue</i>	<i>Discours</i>		
Puissance	Effection		Effet
Signifié de puissance	Signifié d'effet		Effet de sens
Époque passée Vision sécante et analytique Incidence virtuelle Décadence de base + décadence stylistique ordinaire	Imparfait narratif	Valeur stylistique de perspective	Dilatation Impression d'inachevé
Époque passée Vision sécante et analytique Incidence virtuelle Décadence de base + décadence stylistique ordinaire/pseudo-allocutive	Imparfait d'imminence contrecarrée	Valeur modale	Idée d'empêchement
Époque passée Vision sécante et analytique Incidence virtuelle Décadence de base + décadence stylistique ordinaire	Imparfait hypocoristique	Valeur de convenance fictive	Fiction allocutive
Époque passée Vision sécante et analytique	Imparfait d'atténuation	Valeur de réserve	Déférence

Incidence virtuelle Décadence de base + décadence stylistique allocutive			
Époque passée Vision sécante et analytique Incidence virtuelle Décadence de base + décadence stylistique allocutive	Imparfait ludique	Valeur d'imagination structurée	Idéalisation

Tab. 2 – Les emplois de l'imparfait : puissance, effectation et effet.

L'effectation, qui se situe entre la puissance et l'effet, se présente comme un acte scindé en deux : d'une part, le choix d'une unité non momentanée déjà construite ayant des patrons sémantico-syntaxiques sous-jacents ; d'autre part, la visée de la phrase où le mot-verbe va être employé. Les patrons sémantico-syntaxiques auxquels nous faisons allusion sont l'aspect verbal, qui déclenche une série de choix liés à la cohésion et à la cohérence de l'articulation discursive (Soliman 2018), et le couple de l'incidence et de la décadence. Autrement dit, la texture interne de l'imparfait et sa composition éveillent dans l'esprit du locuteur (et de son allocutaire) des psychismes qui dépendent d'un contexte étroit (« affectif ») ou large (« intellectuel »). Le locuteur tient compte de son allocutaire et de la situation énonciative, mais cette prise de conscience ne touche pas à la concevabilité. Il sélectionne ses mots en sachant ce qu'il produit et les conséquences de sa production langagière, mais son vouloir-dire diffère de la compétence communicationnelle.

Conclusion

La grammaire traditionnelle, axée sur les faits de discours, à savoir ces points d'arrivée d'un processus phasique créateur du langage, ne fait pas ressortir l'ordre de la langue. C'est la psychomécanique du langage qui recherche la source des effets de sens, dont elle se sert comme point de départ à sa recherche. L'étude de la pensée constructrice permet de dégager les mécanismes psychiques du locuteur et la structure latente du système.

La représentation de l'imparfait que nous avons essayé de comprendre délaisse le physisme et le comportement du verbe au sein de la spécificité de la phrase, dont on ne peut pourtant se passer, pour comprendre l'arrangement de la pensée avant d'aboutir au discours. Il existe évidemment une concevabilité, à savoir ce raisonnement profond auquel le locuteur a recours, qui motive son dire et son choix de ce temps verbal.

Notre effort de synthèse suppose que les emplois de l'imparfait aient une cohérence dans leur organisation systémique. Si la langue n'était pas cohérente, il serait insensé de découvrir les actes de représentation. C'est sur la base de cette hypothèse que nous avons cherché à discerner ce que le locuteur conçoit et ce qu'il veut exprimer en choisissant un temps verbal comme l'imparfait qui soit en convenance avec son intentionnalité : les signifiés de puissance de l'imparfait ont pour attributs principaux la permanence et la généralisation ; ces signifiés constituent la base des signifiés d'effet qui gouvernent les effets de sens visés, momentanés, mais homogènes dans leur acception résultative. La dynamique variable de la communication ne serait donc attachée qu'à l'opérativité (en cours + effective) de l'effectation, sans entrer dans la zone délicate de la compétence communicationnelle.

Nous avons configuré le système de la production discursive de l'imparfait dans ses emplois les plus récurrents afin d'acquérir une connaissance plus claire de la manière dont le locuteur parvient à énoncer les phrases, en excluant le cas des hypothétiques qui répondent à des critères supplémentaires. En particulier, nous avons mis en relief et ordonné le rapport d'incidence/décadence qui justifie mieux que d'autres opérations cognitives certains emplois stylistiques.

Bibliographie

- BERTINETTO, M., *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano. Il sistema dell'indicativo*, Firenze, L'Accademia della Crusca, 1986.
- GOUGENHEIM, G., *Système grammatical de la langue française*, Paris, d'Artrey, 1963.
- GUILLAUME, G., *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion, 1929.
- GUILLAUME, G., *L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Copenhague, Munksgaard, 1945.
- GUILLAUME, G., *Langage et science du langage*, Paris/Québec, Nizet/Presses de l'Université Laval, 1964.
- GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949 – Série A*, vol. 1 « Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I », Paris/Québec, Klincksieck/Presses de l'Université Laval, 1971a.
- GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949 – Série B*, vol. 2 « Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I », Paris/Québec, Klincksieck/Presses de l'Université Laval, 1971b.
- GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, Paris/Québec, Klincksieck/Presses de l'Université Laval, 1973a.
- GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949 – Série C*, vol. 3 « Grammaire particulière du français et grammaire générale IV », Paris/Québec, Klincksieck/Presses de l'Université Laval, 1973b.
- GUILLAUME, G., *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1943-1944 – Série A*, vol. 10 « Grammaire particulière du français et grammaire générale II », Lille/Québec, Presses Universitaires de Lille/Presses de l'Université Laval, 1990.
- MARTIN, R., *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck, 1971.
- SCHENA, L., « Un emploi modal de l'imparfait : sa valeur 'ludique ou préludique' », in Margarito, M., Raugé, A.M. (éds), *Studi di Linguistica, Storia della lingua, Filologia francesi*, Torino, Dell'Orso, 1995, pp. 117-130.
- SOLIMAN, L.T., « Aspect et texte : entre phrases complexes et phrases multiples », *Studia UBB Philologia*, LXIII, 1, pp. 163-173, 2018.
- STHIOUL, B., « La conceptualisation du temps : Guillaume », in Moeschler, J. (éd.), *Le temps des événements*, Paris, Kimé, 1998a, pp. 45-65.
- STHIOUL, B., « Temps verbaux et point de vue », in Moeschler, J. (éd.), *Le temps des événements*, Paris, Kimé, 1998b, pp. 197-220.
- VALIN, R., *La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964.
- VALIN, R., *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 1981.
- WARNANT, L., « Moi, j'étais le papa... l'imparfait préludique et quelques remarques relatives à la recherche grammaticale », *Mélanges Grevisse*, Gembloux, Duculot, 1966.
- WILMET, M., *Études de morpho-syntaxe verbale*, Paris, Klincksieck, 1976.
- WILMET, M., *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot/Hachette, 1997.

